

Auch, le 24 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée départementale : le Budget Primitif 2023 en bref

Le Conseil départemental du Gers a voté ce vendredi 24 mars, son budget 2023 qui s'élève à 344 millions d'euros.

Malgré un contexte d'incertitude marqué par la crise sanitaire et économique, la collectivité maintient sa bonne santé financière et maîtrise son endettement. Sa trajectoire budgétaire 2023 doit permettre de poursuivre la construction d'un avenir rassurant, plus juste et durable pour les Gersoises et les Gersois. Ce qui implique des dépenses en progression pour soutenir les publics les plus fragiles.

Le Département doit par ailleurs faire face au financement des dispositifs nationaux comme le Segur de la Santé (3,6 M d'euros) et la hausse de l'aide sociale à l'enfance. La collectivité continue ainsi à assumer ses choix, agir pour protéger les Gersoises et les Gersois, tout en poursuivant une politique d'investissement dynamique.

BUDGET TOTAL DU DÉPARTEMENT : 344 MILLIONS D'EUROS soit + 1,5 % par rapport à 2022

DONT

- SANTÉ ET ACTION SOCIALE : 178,4 M d'euros soit 51,9% du budget total
- ÉDUCATION : 17,8 M d'euros
- ENVIRONNEMENT : 8,6 M d'euros
- ROUTES : 38,3 M d'euros
- CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS : 10 M d'euros
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT : 5M d'euros
- ACTION ÉCONOMIQUE : 6,3 M d'euros
- (SERVICES GÉNÉRAUX DE LA COLLECTIVITÉ : 68,2 M d'euros)
- SDIS : 9,4 M d'euros